



06 30 58 73 15

Auto-École des 4 Pignons

39, Rue du Centre 78650 Beynes

PORTABLE : 06.30.58.73.15

Mail : autoecole4pignons@orange.fr

SARL au capital 7622 EUR

Siret N° 401 293 840 00013

Agréments : E 190 7800 150 – E 190 7800 250

N° d'activité : 11788370078

Garantie Financière : GFA 0000854 – GFA0001581

TARIFS VALABLES DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2021

FORFAIT AU PERMIS EN CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Heure d'évaluation obligatoire 50 € à réaliser avant l'inscription

FORFAIT 20 HEURES : 1290 €

20 HEURES DE CONDUITE

4 HEURES DE FORMATION SUR SIMULATEUR (NOUVEAU)

1 EXAMEN PRATIQUE AU PERMIS B

1 FORFAIT DE FORMATION AU CODE valable 1 an (avec accès au prép@code).

Inclus : Livre de code, Frais de dossiers, fournitures pédagogiques.

DANS LE CADRE DE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

* Hors forfait :

2 Heures obligatoires de Fin de Formation Initiale (FFI) avec accompagnateur : 112 € (Manuelle) / 120 € (Automatique).
2 RDV pédagogiques obligatoires unitairement à 100 € payables à chaque RDV : 3h dont 2h en salle et 1h en voiture avec accompagnateur.

1 Heure de formation sur simulateur 39 €.

1 heure de conduite supplémentaire : 56 € (Boite Manuelle) / 60 € (Boite Automatique)

1 Règlement de 90 € à fournir à la première présentation à l'examen de code puis en cas d'échec 30 € aux suivantes.

1 Règlement de 56 € (Manuelle) / 60 € (Automatique) pour une représentation en cas d'échec à l'examen de conduite.

1 Forfait de formation au code : 50 € / an (si l'année en cours est dépassée).

à voir feuille jointe

POUR VOTRE DOSSIER :

1 Pièce d'identité recto / verso de l'élève et du tuteur pour les mineurs.

2 Photos d'identité (e-photo obligatoire ; code numérique de la photo).

1 Certificat d'hébergement (manuscrit signé par l'élève et l'hébergeant).

* Pièce d'identité recto / verso de l'hébergeant.

1 Facture datant de moins de 6 mois (pas d'échéancier svp) au nom de l'hébergeant ou du tuteur.

1 Attestation de recensement signée. (16ans)

J.A.P.D. signée pour les plus de 18 ans. (17ans)

A.S.S.R 2 signée.

HORAIRES D'OUVERTURE

Centre Commercial du Val des 4 pignons.

39, Rue du centre Beynes 78650

Du Mardi au Vendredi de 10h00 à 19h00

Le Samedi de 10h00 à 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE

1, place de la fontaine 78770 Thoiry

Le Lundi, Mercredi et Vendredi de 18h00 à 20h00

Possibilité de règlement en 5 chèques, sans frais, encaissés tous les mois.

Les inscriptions sont faites sur RDV au 06.30.58.73.15.

Aucune inscription ne sera acceptée sans que tous les documents ne soient fournis.

Toute présentation à l'examen de conduite exigera le règlement total 72 heures à l'avance.

Toute leçon de conduite planifiée et non décommandée 2 jours ouvrés à l'avance sera considérée comme due.

Tarifs T.T.C valables pour les deux bureaux et modifiables sans préavis

Ne pas jeter sur la voie publique

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788370078 auprès du préfet de région d'île de France.

1e) 340€
2e) 250€
3e) 250€
4e) 250€
5e) 250€

CPF excepté - permis à 1€ / Jour accepté.

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE & LE PASSAGE AU PERMIS PAR LA SUITE

1. FORMATION AU CODE & 4 HEURES DE SIMULATEUR A EFFECTUER
2. DÉMARRAGE HEURES DE CONDUITE APRES RÉUSSITE DU CODE
3. 20 HEURES DE CONDUITE A FAIRE AVEC LE MONITEUR
4. SI L'ÉLEVE EST « APTE POUR PARTIR EN AAC AVEC SES PARENTS » = RV FFI (FIN DE FORMATION) A PLACER AVEC L'UN DES PARENTS OU LES 2,

112 EUROS (en manuel) ou 120 EUROS – (en automatique)

5. DÉMARRAGE EN AAC DURANT 6 MOIS AVEC LE OU LES PARENTS
6. RVP 1 OBLIGATOIRE DE 2H EN SALLE AVEC L'UN DES PARENTS ET L'ÉLEVE (En général le Samedi matin de 11 h à 13 h à l'Auto École – Formation faite par une Moniteur diplômé)
7. RVP 1 OBLIGATOIRE DE 1H EN CONDUITE AVEC L'UN DES PARENTS ET L'ÉLEVE (AU BOUT DE 6 MOIS OU 1500 KMS AU MINIMUM)
8. CONTINUATION CONDUITE AVEC LE OU LES PARENTS DURANT ENVIRON 6 MOIS ET/OU 1500 KMS AU MINIMUM
9. RVP 2 OBLIGATOIRE DE 2H EN SALLE AVEC L'UN DES PARENTS ET L'ÉLEVE (AU BOUT DE 6 MOIS A NOUVEAU OU 1500 KMS AU MINIMUM)

(le Samedi matin de 11 h à 13 h à l'Auto École – Formation faite par une Moniteur diplômé)

10. RVP 2 OBLIGATOIRE DE 2H EN CONDUITE AVEC L'UN DES PARENTS ET L'ÉLEVE (2 H POUR ALLER SUR SITE 100 EUROS + 56 EUROS HEURE)

!! ATTENTION !!

RVP 2 EN CONDUITE NE VEUT PAS DIRE PASSAGE DE PERMIS DIRECTEMENT.

SI L'ÉLEVE EST APTE POUR SON PERMIS = PASSAGE DU PERMIS

SI L'ÉLEVE N EST PAS APTE = HEURES DE CONDUITE SERONT A PRÉVOIR EN FONCTION DU NIVEAU DE L'ÉLEVE AVANT TOUT PASSAGE DE PERMIS

EN CAS DE REFUS UNE DÉCHARGE SERA A SIGNER PAR L'UN DES PARENTS ET L'ÉLEVE

POUR TOUT PASSAGE DE PERMIS - UN BILAN SOUS FORME D'EXAMEN BLANC SERA EFFECTUE PAR L'AUTO-ÉCOLE AVEC LA PRÉSENCE DU L'UN DES PARENTS OBLIGATOIRE SOUS FORME D'EXAMEN BLANC